

Enseignement supérieur dans les Provinces maritimes : Malgré une diminution du nombre de diplômes de premier cycle décernés, la maîtrise gagne en popularité dans les universités des Maritimes.

Le 10 juin 2013

Pour diffusion immédiate

Fredericton (N.-B.) – Selon un rapport publié aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, le nombre de grades de premier cycle conférés par les universités de la région a diminué de 7 % entre 2006 et 2011.

« Cette diminution correspond à une baisse du nombre d'inscriptions constatée quatre à cinq ans plus tôt, » a mentionné Mireille Duguay, directrice générale de la Commission.

M^{me} Duguay a ajouté : « La tendance est toutefois différente aux cycles supérieurs. Pendant cette même période, le nombre de maîtrises décernées a augmenté de 14 %, alors que le nombre de doctorats conférés est demeuré stable, se situant à environ 160 par année. »

« Puisque le nombre d'étudiants a augmenté récemment, on peut prévoir une augmentation du nombre de diplômés universitaires à tous les niveaux au cours des prochaines années, » a précisé M^{me} Duguay.

Les tendances en ce qui concerne les grades décernés par discipline varient selon les provinces.

- Les universités du Nouveau-Brunswick ont décerné 4 265 grades en 2011, soit une diminution de 12 % par rapport à 2006. La diminution a touché toutes les disciplines.
- Les universités de la Nouvelle-Écosse ont décerné 9 026 grades en 2011, ce qui représente une baisse de 3 % depuis 2006. Dans les disciplines des sciences humaines, des arts et des sciences sociales, le nombre de grades décernés a diminué de 19%. Toutefois, le nombre de grades en commerce et en administration s'est accru de 21 % au cours de la même période.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, 843 grades ont été décernés en 2011; il s'agit d'une augmentation de 20 % par rapport à 2006. Le nombre de grades décernés a augmenté dans toutes les disciplines, à l'exception des programmes en sciences physiques et de la vie et en mathématiques.

Le rapport [Condensé annuel : Diplômes décernés – 2011](#) présente une série de tableaux sommaires et de graphiques relatifs aux statistiques par province pour les universités publiques des Maritimes, illustrant les tendances pour des périodes d'une, de cinq et de dix années. Chaque tableau sommaire comprend un lien vers un tableau plus détaillé, sur le site Web de la CESPM, qui ventile les données par université ou en fonction d'autres variables. Le rapport et les tableaux sont disponibles à l'adresse suivante : www.cespm.ca

La CESPM a été créée en 1974 en vue d'aider les établissements d'enseignement postsecondaire et les gouvernements à améliorer l'environnement d'apprentissage. Les 20 membres de la Commission sont issus des Provinces maritimes et représentent les

établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux et le grand public. Sa principale orientation dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord et avant tout à améliorer les services et à maintenir la prestation des meilleurs services possible aux étudiants pour qu'ils puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

POUR DIFFUSION :

Selon un rapport publié aujourd'hui (10 juin) par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, le nombre de grades de premier cycle décernés par les universités de la région en 2011 a diminué de sept pour cent par rapport à 2006.

D'après la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay, cette diminution correspond à une baisse du nombre d'inscriptions constatée quatre à cinq plus tôt. Selon elle, le fait que le nombre d'étudiants a augmenté récemment laisse prévoir une augmentation du nombre de diplômés universitaires au cours des prochaines années.

M^{me} Duguay a ajouté que le nombre de maîtrises qui ont été conférées a atteint un sommet historique en 2011.

On peut consulter en ligne le rapport *Condensé annuel : Diplômes décernés – 2011* à l'adresse suivante : www.cespm.ca.

-30-

Renseignements pour les médias :

Lisa O'Connell
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
Téléphone : 506-453-2844
Courriel : cespm@cespm.ca